BILAN DE COMPÉTENCES "BOUSSOLE PRO"

24H (22H D'ENTRETIEN+2H DE TRAVAIL PERSONNEL)

Le bilan de compétences offre de nombreux avantages pour les personnes qui cherchent à progresser dans leur carrière et/ou à changer de voie professionnelle.
Ce bilan de compétences est spécifiquement conçu pour accompagner des publics nécessitant un soutien renforcé dans leur projet professionnel. Il offre un accompagnement adapté et spécifique, tout en tenant compte des contraintes personnelles et contextuelles du ou de la bénéficiaire.

Objectifs

- Favoriser une meilleure connaissance de soi en effectuant une analyse de ses compétences, aptitudes et motivations
- Définir un projet professionnel concret et réaliste, et le cas échéant un projet de formation
- Identifier ses atouts et ses axes de développement dans une perspective de mobilité ou d'évolution professionnelle
- Construire un plan d'action clair pour piloter son avenir professionnel en toute autonomie

Modalités pédagogiques

- En présentiel ou à distance
- Les rendez-vous se déroulent par séance de 2h

Méthodes pédagogiques

L'accompagnement s'appuie sur :

- Des exercices d'auto-analyse
- Des outils psychométriques
- Des techniques issues du coaching, de la psychologie du travail et de l'orientation professionnelle
- Des enquêtes métiers et recherches ciblées
- La formalisation d'un plan d'action et d'une synthèse écrite remise au bénéficiaire

Modalités d'évaluation

- Evaluation et analyse des besoins et des attentes
- Evaluation de la progression des démarches en cours de bilan
- Remise d'un document de synthèse et évaluation de la satisfaction en fin de bilan
- 6 mois après le bilan: rendez-vous de suivi post bilan et évaluation de la satisfaction à froid

Infos

Public et pré-requis

Ouvert à toute personne active : Salarié.e des secteurs publics et privés, demandeur d'emploi, travailleurs indépendants...

Intervenants

Laurent JEANMOUGIN
Laurence PREVOST

Conseillers Bilan de compétences Certifiés CP FFP Pratique du bilan de compétences

Durée

Bilan de 24 heures dont :

22h d'entretiens de face à face
2 h de recherches personnelles

Période de réalisation: 3 à 6 mois

Date

Sessions tout au long de l'année

Tarifs

2640 € TTC

Lieu

IFRASS
2 bis, rue Emile PELLETIER
31100 Toulouse

Contact

Pôle Formation Continue
informationbc@ifrass.fr
05 34 63 89 27

Référent handicap :
Nathalie Parayre
n.parayre_ext@ifrass.fr

ifrass
Institut Sanitaire et Social

PROGRAMME PRÉVISIONNEL

La méthodologie décrite ci-dessous est donnée à titre indicatif, le programme étant personnalisable selon les attentes et les objectifs du bénéficiaire.
Le bilan de compétences se déroule selon une méthodologie en 3 phases, conformément au Code du travail (Article R6313-4), pour un total de 24 heures réparties sur environ 4 mois.
Il alterne des entretiens individuels en face-à-face (22h) et des temps d'intersession guidés (2h), favorisant ainsi la réflexion autonome.

1.Phase préliminaire (4H)

Cette phase initiale permet d'analyser la demande, clarifier les attentes et poser les bases de l'accompagnement. Elle comprend :

- L'analyse des besoins du bénéficiaire
- La présentation de la démarche, des outils et des modalités d'accompagnement
- L'instauration d'une relation de confiance

Des exercices d'auto-positionnement, des outils narratifs (ligne de vie, récit professionnel) permettent de débuter une réflexion sur le parcours.

2.Phase d'investigation (16h)

C'est la phase centrale du bilan, structurée en plusieurs temps :

- Analyse du parcours professionnel et extra professionnel et des compétences : identification des savoir-faire, savoir-être et connaissances mobilisées dans le cadre professionnel ou extraprofessionnel.
- Exploration du profil professionnel : à l'aide de tests psychométriques reconnus (profil d'intérêts, valeurs, aptitudes…), de questionnaires d'analyse, d'outils de clarification (référentiels métiers…).
- Mise en lien avec le marché de l'emploi : recherche de pistes réalistes, exploration des métiers et des offres d'emploi, enquêtes métiers, analyse de faisabilité, identification de besoins en formation ou en VAE.

Cette phase allie introspection, investigation de terrain et élaboration de pistes concrètes, afin de construire une vision claire et cohérente du futur professionnel.

3.Phase de conclusion (4h)

Cette phase permet de :

- Consolider le ou les projets professionnels
- Construire un plan d'action opérationnel, réaliste et structuré
- Élaborer une synthèse écrite confidentielle remise au bénéficiaire
- Planifier un entretien de suivi à 6 mois pour accompagner la mise en œuvre